

**OMPI/INN/ABJ/99/21**

**ORIGINAL** : anglais

**DATE** : septembre 1999



GOUVERNEMENT DE LA  
RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



ORGANISATION MONDIALE DE LA  
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## **SEMINAIRE REGIONAL DE L'OMPI SUR L'INVENTION ET L'INNOVATION EN AFRIQUE**

organisé par  
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
en coopération avec  
le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire

**Abidjan, 1<sup>er</sup> – 3 septembre 1999**

### **RÔLE ET FONCTIONS DES ASSOCIATIONS D'INVENTEURS**

*Exposé de M. Farag Moussa, Président de la Federation Internationale  
des Associations d'Inventeurs (IFIA), Genève*

## Introduction

Il y a moins de 20 ans, en 1980, il n'existait pas une seule association d'inventeurs en Afrique. Les choses ont évolué très rapidement depuis : on comptait déjà dix associations d'inventeurs en 1985, 15 en 1991 et aujourd'hui, en août 1999, il existe à ma connaissance une association d'inventeurs dans 22 pays africains : Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libye, Mali, Maroc, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Togo et Tunisie.

Si l'on considère le statut des associations d'inventeurs en Afrique et ailleurs, ainsi que leurs activités, on constate que le rôle et les fonctions de ces associations diffèrent d'un pays à l'autre. Toute tentative, y compris de ma part, de définir le rôle et les fonctions d'une association d'inventeurs, restera donc toujours subjective.

J'ai toutefois un certain avantage à cet égard. Ma vision des choses repose sur une longue expérience à l'échelle mondiale : d'abord, au cours des 15 dernières années de ma carrière à l'OMPI, puis au cours des neuf années pendant lesquelles j'ai assumé la présidence de l'IFIA. Pendant ces 25 années, j'ai vécu et travaillé à Genève, j'ai eu l'occasion de me rendre auprès des associations d'inventeurs d'environ 35 pays, de participer à la création ou au lancement de plusieurs d'entre elles et, enfin et surtout, d'être régulièrement en relation avec les 90 associations d'inventeurs qui, dans le monde, sont membres de la Fédération internationale des associations d'inventeurs (IFIA).

Mon exposé s'articule autour de quatre thèmes :

- Il est essentiel de faire tomber certaines barrières psychologiques;
- Il est nécessaire de mener des activités en faveur des inventeurs de votre pays;
- Il est souhaitable que ces activités tendent à promouvoir l'activité inventive dans votre pays; et
- Quelques autres considérations importantes qui auront une incidence positive sur le rôle et les fonctions d'une association d'inventeurs.

### **I. Il est essentiel de faire tomber certaines barrières psychologiques**

Dans la plupart des pays en développement les associations d'inventeurs se heurtent à une difficulté particulière. Les inventions locales sont sous-estimées. Seuls les produits étrangers sont ... des produits! Seules les idées étrangères ... sont des idées! Seuls les inventeurs étrangers sont des inventeurs!

Il y a là un gros problème. Un problème psychologique qui, comme tout problème de cette nature, est difficile à régler. C'est pourtant ce à quoi doivent s'employer les associations d'inventeurs des pays en développement.

Il ne suffit pas, cependant, de dire, d'écrire, de déclarer que la créativité et l'activité inventive n'ont pas de frontières. Les mots ne suffisent pas. La reconnaissance – la consécration publique – est essentielle. C'est pourquoi il est important que les pays rendent hommage à leurs inventeurs, par tous les moyens possibles.

Si une infime partie – ne serait-ce qu'un pour cent – du prestige dont jouissent les joueurs de football pouvait se reporter sur les inventeurs, j'en serais déjà heureux. La publicité n'a pas seulement pour effet d'informer le public; elle encourage aussi les inventeurs en puissance – tous ces hommes et femmes imaginatifs qui se sentent isolés et trop souvent négligés. Je puis vous assurer que la publicité a un formidable pouvoir mobilisateur sur les êtres humains que sont les inventeurs. Elle leur donne confiance en eux-mêmes et les valorise à leurs propres yeux.

Dans tous les pays, les associations d'inventeurs se heurtent à une autre difficulté psychologique liée à l'image de l'inventeur dans la société. D'un côté, les inventeurs passent pour incarner le génie et la créativité d'une nation mais, de l'autre, ils sont considérés comme des marginaux, des non-conformistes. En bref, l'inventeur est un incompris. L'image qu'ont la plupart des gens de l'inventeur est celle d'un distrait, d'un original ou même d'un farfelu.

Comment corriger cette image? Essentiellement par des campagnes d'information du public. Des campagnes d'information et de sensibilisation peuvent énormément contribuer à attirer l'attention du public sur les inventeurs célèbres et anonymes, les découvertes, les inventions d'hier et d'aujourd'hui dans vos pays et dans le monde entier. L'attribution publique de prix peut être un autre facteur d'incitation; quiconque verra les lauréats s'apercevra bien vite que l'inventeur ressemble à Monsieur et Madame tout le monde, qu'il ne porte pas une chaussette bleue au pied gauche et une chaussette verte au pied droit, pas plus que des lorgnons en guise de lunettes. Le public pourra ainsi se rendre compte que la création de l'inventeur répond bel et bien à une nécessité, qu'elle facilite notre vie et qu'à l'extrême ce peut même être un médicament qui nous sauve la vie.

S'il nous faut corriger et améliorer l'image de l'inventeur, il est bien évident que dans le même temps l'association d'inventeurs doit elle-même continuer à donner l'image d'une organisation respectable. Sinon, comment pourra-t-elle trouver d'autres organisations et institutions qui soient prêtes à coopérer avec elle ou à lui apporter leur aide, ou encore à financer certaines de ses activités?

Une association doit s'employer à projeter une image constructive à la fois à l'extérieur, pour convaincre les pouvoirs publics, d'autres institutions et le public, et en son propre sein, afin de réunir davantage de membres et de renforcer entre eux l'harmonie et la solidarité.

## **II. Il est nécessaire de mener des activités en faveur des inventeurs eux-mêmes**

1. Les associations d'inventeurs doivent naturellement défendre les intérêts des inventeurs, pour qu'ils ne soient pas découragés d'inventer, chose qui paraît tomber sous le sens, mais que l'on a trop tendance à oublier elle aussi. Et, il y a là beaucoup à faire. Qui n'a pas entendu la litanie-de-l'inventeur-frustré, pour ne pas dire désespéré? Il appartient aux associations de tenter d'influencer leurs gouvernements respectifs afin que ceux-ci rendent leur législation sur les brevets plus favorable aux inventeurs. Il leur appartient d'œuvrer en faveur de l'adoption d'une législation spécifique et de la mise en place de structures particulières, propres à aider les inventeurs.

2. Les associations d'inventeurs ne doivent jamais oublier que la plupart des inventeurs rêvent de voir leurs inventions reconnues comme réellement nouvelles, puis brevetées, réalisées et commercialisées. La question est donc de savoir comment contribuer à transformer ces rêves en réalités économiques.

Il convient avant tout de veiller à ce que les inventeurs reçoivent des conseils et une formation appropriés. Les inventeurs ont certes les qualifications nécessaires pour faire œuvre créatrice mais ils ont souvent besoin d'être correctement orientés à toutes les autres étapes du processus d'invention et d'innovation, qui sont nombreuses. L'association peut leur être utile à cet égard. Mais, en général, elle devra convaincre d'autres organismes – l'office des brevets ou l'organisme public chargé de promouvoir l'activité inventive – d'assumer cette responsabilité. Lorsque cette aide est déjà proposée, elle devra en informer les inventeurs et les inciter à en tirer parti. Par exemple, l'OMPI a un programme qui permet aux inventeurs de pays en développement de bénéficier gratuitement de recherches sur l'état de la technique.

L'association d'inventeurs doit par ailleurs aider – souvent indirectement – les inventeurs à faire connaître leurs inventions, sans nécessairement intervenir dans l'activité commerciale proprement dite, ce qui serait contraire à son statut d'organisme à but non lucratif.

### **III. Il est souhaitable que ces activités tendent à promouvoir l'activité inventive dans votre pays**

1. La formation des **inventeurs potentiels** est absolument indispensable. Nous pensons à tout ce qui peut être réalisé dans les grandes écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement technique et les instituts de recherche. Le rôle de l'association consiste à attirer l'attention des pouvoirs publics sur ce problème.

2. Les associations d'inventeurs ne devraient pas non plus négliger **la jeunesse**, qui est le plus important vivier d'inventeurs potentiels. Les associations doivent favoriser l'adoption de programmes qui développent la créativité chez les filles et chez les garçons. Les concours et expositions figurent au nombre des moyens les plus couramment employés pour atteindre cet objectif. Il est important, par conséquent, de développer les relations avec les ministères responsables de la jeunesse.

Les associations doivent aussi prêter main forte aux clubs scientifiques. C'est bien souvent dans ces clubs et ateliers que les jeunes se découvrent des dons insoupçonnés et les développent. Ces activités les aident à faire leurs premières armes, en passant de la théorie à la pratique. Certains membres de l'association peuvent consacrer du temps aux clubs scientifiques et les faire bénéficier de leur expérience.

Toutes ces activités ne visent pas nécessairement à accroître le nombre d'inventeurs mais plutôt à développer l'esprit critique chez les futures générations. En outre, les activités consacrées à la jeunesse peuvent être l'occasion pour les associations d'inventeurs de recueillir davantage de considération.

3. J'aimerais parler encore ici de cette moitié du monde, de ces grandes oubliées de l'histoire de l'invention, qui sont **les femmes**. Les inventrices existent, et elles ont terriblement besoin qu'on les soutienne. Leurs inventions sont la plupart du temps occultées et leurs talents insuffisamment exploités. Pour avoir étudié cette question de très près depuis de nombreuses années et avoir écrit plusieurs ouvrages sur les femmes inventeurs de notre époque, je puis vous assurer qu'elles jouent un rôle particulièrement important aujourd'hui.

Vous me direz qu'il y a très peu de femmes inventeurs. Justement, c'est à l'association de les aider à accéder au devant de la scène, de leur accorder l'attention et la considération qu'elles méritent. Dans ce domaine, les organisations féminines, les magazines spécialisés, etc., de même que les autorités publiques chargées de la condition féminine ou des questions d'égalité entre les sexes peuvent jouer un rôle déterminant.

#### **IV. Quelques autres considérations importantes qui auront une incidence positive sur le rôle et les fonctions d'une association d'inventeurs**

1. **Composition.** Si les associations d'inventeurs sont créées pour les inventeurs, elles doivent néanmoins rester ouvertes à d'autres hommes et femmes de bonne volonté qui sont prêts à venir en aide aux inventeurs de diverses manières : conseils juridiques ou encore relations avec des personnes influentes de l'industrie, de la politique ou des médias.

De nombreuses associations sont composées non seulement de personnes physiques mais aussi de personnes morales : sociétés, organisations, entreprises industrielles et commerciales. La présence de ces dernières au sein de l'association est jugée utile pour plusieurs raisons : elle permet aux inventeurs de rencontrer des représentants du commerce et de l'industrie et d'obtenir davantage de moyens financiers.

Plus l'association compte de membres plus elle accroît sa puissance et son influence. Les associations d'inventeurs doivent par conséquent recruter systématiquement de nouveaux membres en remplacement de ceux qui partent, phénomène naturel dans les associations de même nature, et éviter de devenir une sorte de club local confidentiel, connu uniquement de ses quelques membres et n'ayant aucune prise sur la vie politique du pays. Les nom et adresse des inventeurs du pays peuvent être facilement obtenus auprès de l'office des brevets.

2. **Direction.** C'est là une très importante condition de succès mais aussi une question très délicate à aborder lors d'une réunion qui est suivie par tant de dirigeants d'associations d'inventeurs.

3. **Moyens financiers.** On entend souvent dire que c'est faute de moyens financiers qu'une association d'inventeurs se trouve paralysée dans ses activités. Si l'argent me paraît être, certes, nécessaire et important, il me semble aussi que des projets dignes d'intérêt peuvent inciter des commanditaires à aider une association.

4. **Relations avec les pouvoirs publics nationaux.** Une association d'inventeurs ne devrait pas être uniquement un groupe de pression et de revendication. Elle devrait être aussi une institution qui *donne*, qui offre ses services à l'État pour des recherches ou projets bien précis que les autorités considèrent comme prioritaires pour le pays. Tout doit être mis en œuvre pour créer et entretenir de bonnes relations avec l'office des brevets et d'autres organismes publics chargés de la promotion de l'innovation dans le pays. Le rôle essentiel d'une association d'inventeurs devrait être celui de courroie de transmission entre l'inventeur et son gouvernement. Les associations d'inventeurs doivent absolument convaincre leurs gouvernements qu'il est de l'intérêt d'un pays de soutenir ses inventeurs, et ce par tous les moyens. C'est d'eux, bien souvent, que naissent, se développent et se renouvellent les entreprises, lesquelles créent des emplois et exportent leurs produits à l'étranger...

5. **Relations avec les associations d'inventeurs d'autres pays.** Pour être efficace, une association d'inventeurs doit aussi tirer parti de l'expérience des associations correspondantes d'autres pays, en retenant certaines idées intéressantes et en évitant les erreurs commises par d'autres. Cela est possible en entretenant des relations bilatérales et en adhérant à l'IFIA, seule organisation regroupant les associations d'inventeurs à l'échelle mondiale, et incomparable porte-parole des inventeurs.

[Fin de document]